



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 18 AVRIL 2026 sur la place des Abeilles en extérieur

Nous étions 35 présents et avec 5 pouvoirs le quorum de 1/4 des adhérents étant atteint, l'Assemblée Générale ordinaire peut donc délibérer normalement.

ORDRE DU JOUR :

- **Rapport moral**
- **Rapport financier**
- **Rapport d'activités**
- **Rapport d'orientation**
- **Renouvellement du Conseil d'Administration**
- **Divers**

a. Rapport moral

Suite au départ de notre président Fabien Maury, le vice président Frédéric Vincent a animé l'Assemblée Générale.

A son issue, Frédéric Vincent va assurer le rôle de président temporaire de l'association avec les conditions suivantes :

- a. Trouver de nouvelles bonnes volontés actives pour l'association qui veuillent bien rentrer dans le conseil d'administration.
- b. Et comme objectif, trouver une nouvelle personne pour la présidence.

Il a rappelé les objectifs de l'association, qui **sont la sauvegarde de l'environnement et la défense du cadre de vie de nos quartiers.**

Il est vrai que les problèmes majeurs qu'ont eus les résidents des Cabanes sont liés aux inondations. Ce qui a abouti après de nombreuses années de demandes et de procédures à l'installation des palplanches. Nous pouvons remercier les institutions pour ces travaux !

Mais comme Jacques Rouché qui a étudié et suivi le problème des risques de submersion du quartier pourra l'expliquer, de gros points noirs subsistent encore !



Aussi, nous avons tous intérêt à maintenir la vigilance quant aux travaux et décisions futures qui seront prises par nos élus. D'où l'intérêt de faire vivre et connaître notre association pour qu'elle ait un maximum de poids le moment venu ne pas laisser s'éteindre tout le travail jusque-là effectué depuis 1990.

Il faudrait, comme nous l'avons fait par le passé, rencontrer Mr le Maire ou son représentant 2 à 3 fois par an en fonction des dossiers et pouvoir faire un point avec les membres du conseil d'administration.

b. Rapport financier

Le trésorier David Crespin a présenté les comptes de l'association établis à la date du 2 avril 2026 : Nous avons deux comptes, un Compte-Courant et un Livret A.

Le solde du Compte-Courant est de 150,47€. Celui du Livret A est de 701,56€.

Nous avons comme frais fixes annuels les frais bancaires qui s'élèvent annuellement à 47.40€ ainsi que ceux de l'hébergement du site internet pour la somme de 57.46€.

En avril 2023, nous avons célébré le départ du CA de Marie Renée avec un bouquet floral auquel s'est ajouté l'apéritif (après l'AG 2023) pour la somme de 105.96 € (16€ + 89.96€). Concernant les cotisations de 2023 la somme reçue est de 755€ soit 44 familles. Nous avons dépensé 92.25€ lors de l'organisation de la soirée musicale nommée Cele's band.

D'avril 2023 jusqu'à avril 2026, seul les frais fixes inhérent à l'association sont comptabilisés pour 104.86€ annuellement (banque et site Internet).

c. Rapport d'activités

Les travaux côté Port :

L'enfouissement des palplanches, la pose des armatures au-dessus et l'enrobage d'une partie des palplanches dans un mur de béton sont pratiquement terminés.

Il reste à faire quelques portions du mur en béton autour du port au-dessus des palplanches et la réfection de la plage côté étang de l'Or.

Le chemin qui existait a été déchaussé et ils ont poussé les galets au bord de l'étang. Ils ont fait un passage pour que les engins puissent circuler le temps des travaux. Maintenant, il reste à ramener les galets contre les murs et à faire une pente naturelle pour faire une plage. Il n'y aura plus de chemin piétonnier.



Des questions se posent :

Comment va se faire la circulation des véhicules vers la Pointe de la Grave ? Devront-ils faire le tour jusqu'au niveau de l'ancienne mise à l'eau et prendre la rampe pour passer le mur de palplanches et la redescendre de l'autre côté pour aller ensuite jusqu'à la Grave ?

Quel va être le revêtement de ce cheminement : tout venant ou terre battue qui va entraîner de la poussière et rendre la vie dans les maisons environnantes impossible ? Il y a des gens qui y passent tous les jours !

Et ensuite, comment et quand va se faire la réhabilitation du quartier qui avait été prévue dès la fin des travaux ? Le maire promet maintenant que le « pétassage » des rues ! Mais la réhabilitation des rues est sous la responsabilité de la Métropole et va-t-elle accepter de laisser un quartier avec des nids de poule partout et des risques d'accident dont elle sera responsable ?

d. Rapport d'orientation :

1. Commission consultative de l'environnement de l'aéroport

Frédéric Vincent a été invité à toutes les commissions consultatives environnementales que l'aéroport a organisées, soit en théorie 2 par an.

Ils étaient conscients des nuisances provoquées par les appareils des écoles et des aéroclubs et œuvraient pour trouver des solutions.

Il y a une mise en place d'horaires spécifiques en période estivale ainsi que l'interdiction de voler de certains appareils trop bruyants.

Il faut que les personnes gênées par les survols et passages abusifs aillent sur le site "riverains@montpellier.aeroport.fr" et déposent leur plainte.

2. Echanges avec la mairie et la métropole

Il a été convenu d'une demande de RV auprès du maire et une autre auprès de la Métropole concernant le suivi des projets suivant :

a. La réhabilitation du quartier du port de Pérols après la fin des travaux des palplanches. Lors de la réunion publique pour "la dernière palplanche" le maire ne nous a annoncé qu'un « pétassage » des rues.

b. L'aménagement du triangle de l'Avranche : que va-t-il advenir de cet espace naturel, est-ce que l'accès au commerce qui va amener du monde en voiture sera sécurisé et qu'en est-il du parking de ces voitures ?

c. Le mur antibruit rue des Gabians et écoulement du pluvial de la 4 voies.



d. Le tramway que la Métropole souhaite faire aller jusqu'à la mer : va-t-il traverser les cabanes? Avec quelles nuisances ?

3. Risques liés aux inondations

Intervention de Jacques Rouché pour les risques liés aux inondations :
Merci pour les travaux réalisés mais tant que le Grau de Carnon ne sera pas recalibré, nous ne nous sentirons pas totalement en sécurité.

Les inondations oui, pourquoi les inondations, alors que nous sommes maintenant protégés par la digue de palplanches ?

Bref historique côté Port :

24 février 2011 – Création du SYMBO à laquelle j'ai assisté.
12 octobre 2017 – Obtention des palplanches à 1,70 m avec Luc Claparède.
2026 – Installation des palplanches ; Enfin !

Il y a eu 2 documents produits par le SYMBO :

« L'étude du fonctionnement hydrodynamique de l'étang de l'Or », en 2019, dans laquelle, la passe de la Grave dans le canal de Pérols est confondue avec le Grau de Carnon, c'est-à dire que sa dimension de 1,5 m de profondeur et 25 m de large, est transformée en 1 m de profondeur et 10 m de large du Grau de Carnon, qui, par contre, ne limite pas la sortie du Moutas, on se demande comment ?

https://etang-de-l-or.com/uploads/file/Eau/synthese_etudelag_VF.pdf

En 2023, « l'Etude du devenir des nutriments dans l'étang de l'Or » avec IFREMER et son modèle MARS 3D, nous informe qu'il sort 3 fois plus d'eau (21 millions de m³) d'eau à la passe de la Grave, que par la passe du Moutas, mais on ne sait pas où ils vont. Au total, l'étude hydraulique conjointe fait disparaître les 21 Mm³ d'eau d'échange de la passe de la Grave. Ils ne parlent que des 7 Mm³ du Moutas à qui elle attribue le 1/3, mais qui ne représente que le 1/4 en fait. Donc, avec l'invention du Moutas comme passe principale, il n'y a pas besoin de rouvrir le Grau de Carnon.

Enfin, il est précisé dans le cadre de cette étude que l'Étang de l'Or ne communique pas avec la mer. Ainsi qu'avec quantités d'autres précisions écologiques et biologiques sur les conséquences des interventions anthropiques, que chacun pourra consulter.

A cette date, ce document n'est pas directement accessible sur le site du SYMBO.



https://www.etang-de-l-or.com/uploads/file/Eau/Lagune/2023-09_Etude-lagune_Note-Synthese_VF.pdf

Pour le moment, on est suffisamment à l'abri, 1,70 m NGF pour le quartier du Port, 1,50 m NGF pour Port de Carême. Cependant il faut rappeler qu'à Noël dernier l'Étang de l'Or et l'Étang de Pérols étaient au même niveau, les photos en attestent. Mais en cas de fixation orageuse comme le prévoit et le constate Météo France, on ne sait pas !

En effet, en cas d'accident climatique de type « Nîmes 1988 » (500 mm d'eau), on ignore la hauteur de la vague d'eau pouvant arriver dans les étangs, et dans quelle mesure malgré nos protections, nous ne risquons pas de prendre un bain de pied, ou plus. (Référence à la vague d'eau arrivée à la Gare de Nîmes en 1988). Donc, même dans ce cas extrême, nous nous devons d'anticiper et faire en sorte que si submersion il y a, elle soit la plus brève possible.

Si l'étang peut se vider rapidement grâce à une sortie à la mer conséquente, ça durera peu de temps. Mais s'il ne peut pas se vider, dans des conditions telles que celles que nous connaissons, il y aura de gros dégâts dans les maisons personnelles et dans toutes les entreprises.

Heureusement, il semblerait que Monsieur le Maire de la Grande Motte, Monsieur Rossignol, Président de Pays de l'Or Agglomération, souhaiterait rouvrir le grau sur le port de Carnon depuis le canal du Rhône à Sète, ce qui nous serait d'un grand secours. Les choses semblent enfin commencer à changer.

Enfin, un dernier obstacle à la vidange de l'étang, l'orientation de la sortie du Grau à la mer. Avant 1945, les sorties à la mer de Carnon comme à Palavas étaient à l'Ouest comme on peut toujours le voir sur les images aériennes. C'est-à-dire à l'abri du vent dominant des tempêtes d'Est/Sud-Est, plus connues comme Épisode Cévenols, qui permettait une vidange plus facile de l'étang de l'Or qui connaît des arrivées pluviales de 1200 m³/s, plus élevées que celle du Lez à 900 m³/s qui lui aussi se vidait plus facilement et ne s'ensablait pas. La réorientation à l'Est, le S des jetées, date d'après 1945. Il semblerait qu'un ingénieur déçu par le résultat de la guerre ait cru bon de saboter ces deux graus en prétendant qu'ils étaient dans le Golfe d'Aigues-Mortes, choses complètement démenties par l'observation de l'évolution du lido sur la durée permise par les données disponibles sur le site du Géoportail mis en œuvre par l'IGN. Une fois passé le cap de l'Espiguette, le courant Ligure, comme les tempêtes se rabattent sur la côte pour y produire ce que l'on sait, l'engraissement de certaines plages adossées à des épis rocheux, l'évidement de celles qui sont derrière ces mêmes épis, ainsi que l'ensablement des graus ainsi exposés.



Donc pour toutes ces raisons que j'ai pu exposer soit en réunion du SYMBO, pour le grau de Carnon, soit en réunion du SLGRI pour les sorties à la mer de Palavas et Carnon, en l'absence de réponse rassurante dans un avenir proche, nous pourrions aussi envisager de déposer une plainte auprès du tribunal administratif pour mise en danger de la vie d'autrui et de leurs biens pour risque climatique : le risque climatique d'aujourd'hui n'est pas celui qui a été envisagé il y a un peu plus de 10 ans, on nous le redit suffisamment au quotidien, cinq fois par jour, grâce au « Journal Météo Climat » par exemple. »

e. **Renouvellement du Conseil d'Administration**

Le 1/3 des membres du conseil d'administration doit être renouvelé chaque année.

Au regard de la situation, 3 membres du conseil d'administration sont démissionnaires suite à leur départ de Pérols.

Membres sortants	Membres candidats élus
<i>Fabien MAURY Président</i>	<i>NON</i>
<i>Frédéric VINCENT</i>	<i>Frédéric VINCENT (président intérimaire)</i>
	<i>Luc CLAPAREDE</i>
<i>Bruno COSME</i>	<i>Bruno COSME</i>
<i>Cécile FOURNIER</i>	<i>Cécile FOURNIER</i>
	<i>Claire GOUGAT- BARBERA</i>
	<i>Philippe BARBERA</i>
	<i>David CRESPIEN</i>
	<i>Jacques ROUCHE</i>
	<i>Joëlle LLORET</i>
<i>Morgane GODEFROY</i>	<i>NON</i>
<i>Nathanaëlle MAREUIL</i>	<i>NON</i>
<i>Denis JOUFFRIEU</i>	<i>NON</i>

Une nouvelle adhérente se propose de renforcer les membres du Conseil d'administration :
Christine ROUSSEAU.

f. **Divers**

Les beaux jours arrivants, nous pourrions proposer une sortie pique-nique sous forme d'Auberge Espagnole, balade sur le bord de l'étang etc.